

Communiqué

Sécurité

Soutien aux victimes: point de situation n° 4 - Les victimes de violences pourront être accompagnées par des chiens de soutien émotionnel

La collaboration mise en œuvre entre la Police municipale de Lausanne et l'association «Chiens de Cœur» permettra aux victimes qui le désirent de bénéficier de la présence d'un chien de soutien émotionnel lors d'auditions de police. Cette collaboration a été formalisée le 31 janvier 2024, par la signature d'une convention. La présence d'un chien de soutien permettra de diminuer les angoisses et le stress ressentis par les personnes ayant vécu des événements traumatisants.

Ces animaux sont spécialement entraînés pour fournir un soutien émotionnel, en réconfortant les victimes pendant ces moments difficiles et en facilitant leur parole lors de procédures judiciaires. L'association «Chiens de Cœur» est une organisation sans but lucratif qui forme des équipes de personnes bénévoles avec leurs animaux. Sa branche «Chiens de soutien» s'engage à assister émotionnellement les victimes qui le souhaitent.

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal et directeur de la Sécurité et de l'économie, déclare: «Être aux côtés des victimes de violences et de traumatismes est une priorité pour la Police municipale de Lausanne. La convention signée aujourd'hui entre l'association, la Direction de la sécurité et de l'économie et la police permettra d'engager les chiens de soutien émotionnel pour améliorer leur situation dans le cadre d'auditions».

Les personnes membres de l'association seront tenues de respecter une stricte confidentialité sur toutes les informations auxquelles elles pourraient avoir accès dans le cadre de cette collaboration. Celle-ci sera testée pendant une année, à l'issue de laquelle le partenariat pourra être renouvelé.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Col Olivier Botteron, Commandant du Corps de police de Lausanne, tél. +41 21 315 33 55**
- **Alain Ruchonnet, vice-président de l'association Chiens de Cœur, tél. +41 79 434 92 15**

Lausanne, le 31 janvier 2024